



Problèmes financiers avec huissiers de justice

Par **Haus yolande**, le **26/03/2024** à **14:12**

Bonjour j'ai un problème avec un huissier de justice j'ai appelé ce matin pour trouver une solution pour régler tout les mois il veut rien savoir je doit la Somme de 4100 € il veut que je règle de suite c'est la première fois que j'ai un problème comme ça j'ai toujours pu régler la Somme tout les mois quand je réglé une dette chez l'huissier il a tout bloqué mon compte bancaire et il me dit qu'il y a aucune solution j'ai appelé la banque de France pour faire un dossier de surendettement pour pas laisser ça comme ça mais il reste de marbre merci beaucoup de votre compréhensions

Par **youris**, le **26/03/2024** à **17:24**

Bonjour,

le commissaire de justice agit sur mandat de votre créancier, si celui-ci a obtenu un titre exécutoire, c'est que la procédure amiable a échoué.

le commissaire n'a donc aucune obligation de vous accorder un échéancier qui va aggraver votre situation.

vous devez faire votre demande à votre créancier.

salutations